

# **Compte-rendu de la réunion Parcours des Dames**

## **Réunion de travail suite à la création de l'association**

Pellevoisin, salle de la gare, 10 décembre 2022 à 14H30

Présents : Annette Bourroux, Séverine Chauvin, Nadine Fricher, Isabelle Hannequart, Claude Nivet, Sylvie Obouh Fégué, Hervé Robinet, Gérard Sauget, Mireille Staszak, Bernadette Villemont

Excusés : Claudine Dejoux, Luc Mabille, Daniel Rabier (représenté par A. Bourroux), Monique Vergnolles, Ghislaine Verken

### **1 – Vie de l'association**

L'association compte à ce jour 20 membres actifs ayant acquitté leur cotisation de 15 euros, les communes étant automatiquement membres d'honneur sans droit de vote.

Les statuts ont été déposés en préfecture et le compte a été ouvert au Crédit Agricole de Buzançais,

A ce jour, 270 euros sur le compte et 1,70 euro en caisse.

### **2 – Réalisation du flyer**

Le flyer a été réalisé en 2000 exemplaires chez Bodin à St Lactencin pour la somme de 390 euros TTC prise en charge comme prévu par le Pays castelroussin Val de l'Indre, qui en a reçu un exemplaire.

Les communes présentes – Argy, Pellevoisin, Saint-Lactencin, Sougé - se répartissent les flyers (150 par commune)

Des flyers seront envoyés à la Communauté de communes Ecueillé Valençay, à la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne, à Pierre Duguet, aux Offices de tourisme de Châteauroux et de Valençay, à la SABA, aux gîtes. Le flyer a déjà été adressé par Mireille Staszak à Delphine Paul, fille de Monique et petite-fille de Raymonde Vincent. Il a été mis à disposition lors de la Fête du coing à Argy le 9 octobre.

Daniel Rabier a participé, les 28 novembre et 5 décembre, à deux réunions à l'Office de tourisme de Valençay où l'idée du parcours a été très bien reçue et des flyers demandés.

Le flyer sera diffusé lors du Salon du tourisme en mars à Châteauroux, l'association s'inscrira pour disposer d'un stand et un appel à participation sera lancé lorsque la date sera connue. Isabelle Hannequart et Claude Nivet y seront pour leurs associations respectives.

### **3 – Site internet de Pellevoisin**

La commune de Pellevoisin, qui dispose d'un site internet, a mis en ligne le 21 juillet une page sur le PDD (avec des liens vers les documents disponibles), qui a reçu 330 visites.

La page devra être complétée par le lien vers le document sur les bio-bibliographies des dames (voir infra DPI).

### **4 – Visibilité du parcours**

Il est décidé de ne pas poursuivre la démarche d'extension du parcours hors des 6 communes fondatrices avant la consolidation de ce premier parcours.

Les personnes intéressées par cette extension (Val de l'Indre, parcours Buzançais, Villedieu, Saint-Maur) ont été invitées mais n'étaient pas disponibles pour venir à la réunion, elles ne seront donc pas réinvitées dans l'immédiat. Cependant, la collecte de données dont les bio-bibliographies d'autres dames peuvent se poursuivre afin d'être mises en ligne sur le futur site internet (voir infra).

Un balisage du parcours sera étudié. Il est envisagé de conjuguer des panneaux légendés avec carte générale sur une face et dames du lieu sur l'autre face sur support métallique dans les centre-bourgs, avec des petits panneaux en des lieux stratégiques sur le parcours (indication d'une direction, signalisation d'un lieu emblématique d'une dame) et des traces de peinture sur les arbres.

Cela suppose de faire une estimation des besoins en panneaux et un devis.

Charles Guilloteau sera sollicité pour cette étude. La Fédération de la randonnée peut aussi se charger de cette question, à titre payant.

Contact sera pris par Daniel Rabier pour une visite du parcours Benjamin Rabier (coût 80000 euros) avec Isabelle Hannequart et Claude Nivet. Daniel Rabier a aussi le contact avec les représentants de wivisites et s'occupera de l'inscription gratuite sur ce site dédié aux visites culturelles patrimoniales.

## **5 – Site internet et logo de l'association**

Le master Humanités numériques du CESR/Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de l'Université de Tours a commencé le projet de création du site internet avec carte interactive et du logo de l'association à la rentrée de septembre ; le groupe de master 1 sera rejoint en janvier par le groupe de master 2. L'association est l'entité qui passe commande et le CESR livrera les réalisations à l'association en juin.

Deux documents préparatoires ont été envoyés par le groupe avec qui Isabelle Hannequart a eu deux réunions de travail ; voir en pièces jointes, le document de réflexion sur l'arborescence du site et la palette des couleurs pour le logo.

Les étudiants viendront le 28 février au Manoir des fauves à Saint-Lactencin pour travailler sur la collection Sarah Caryth et sur les ouvrages de Raymonde Vincent, deux dames sélectionnées par Elena Pierazzo, responsable du master HN et de la conduite du projet.

## **6 – Droits de propriété intellectuelle**

Afin de mettre en ligne et diffuser le document essentiel sur les bio-bibliographies des dames du parcours, il manque l'autorisation de l'auteur de la notice sur Anne Bouchard ; Ghislaine Verken verra la question avec Yvon Bionnier.

Isabelle Hannequart a réécrit les notices de Sarah Caryth et Raymonde Vincent issues des Archives de l'Indre (rubrique Les Indriennes) pour ne pas avoir à demander des autorisations aux Archives et pour adapter les textes au parcours local. Argy validera la notice sur Raymonde Vincent en associant la petite-fille de l'écrivain.

La protection du nom Parcours des Dames apparaît nécessaire. Un dépôt de marque est envisagé.

Il faut approfondir la question sur le plan juridique : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> :

« En principe, la protection du nom d'une association n'est pas nécessaire y compris lorsque le nom est original (protection automatique). Cependant, les associations ayant une activité économique peuvent faire enregistrer le nom comme une marque. »

## **7 – Demandes de subvention**

Des demandes exceptionnelles de subvention seront adressées aux communes du parcours et aux institutions publiques (les deux Communautés de communes, Pays castelroussin, Région Centre Val de Loire), pour le lancement de l'association et la réalisation du balisage.

Il est retenu pour la demande la base de 0,50 euro par habitant, soit 70 euros pour Sougé, 210 pour St-Lactencin, 240 pour Chézelles, 300 pour Argy, 400 pour Pellevoisin, 1750 pour Buzançais.

Attendre que Bernadette Villemont ait parlé à la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne (compétence tourisme) pour envoyer la demande.

Une demande-type sera rédigée.

## **8 – Animations culturelles**

Un groupe de travail est constitué de Séverine Chauvet, Nadine Fricher, Claude Nivet, Hervé Robinet, Mireille Staszak afin de faire une proposition sur l'organisation en 2023 d'un rallye reliant les communes avec animation d'une demi-journée ou d'une journée sur chaque commune, concentré ou espacé dans le temps, s'appuyant sur les événements déjà prévus par les communes et les sites (ex : soirée Manoir des fauves le 5 août avec les Flamenkitas, danseuses de flamenco, et possibilité de repas avec le restaurant O' Saint-Lac), avec randonnée semi-nocturne pour découvrir des portions du parcours.

Voir les dates des animations sur les sites des Communautés de communes. Solliciter l'aide de Pierre Duguet et de l'Office de tourisme de Châteauroux.

## **9 – Divers**

A écouter ! REPLAY - Culture, histoire , mémoire : Pourquoi les femmes ont-elles été effacées ?,Publié le 16/09/2022

[https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/journees-du-patrimoine/direct-video-culture-histoire-memoire-pourquoi-les-femmes-ont-elles-ete-effacees\\_5364442.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/journees-du-patrimoine/direct-video-culture-histoire-memoire-pourquoi-les-femmes-ont-elles-ete-effacees_5364442.html)

« Aussi, du 10 au 18 septembre 2022, se tiennent dans plusieurs régions de France métropolitaine les "journées du Matrimoine". Créée en 2015, à l'initiative de l'association HF île de France, ces journées permettent de redécouvrir l'héritage culturel d'une région à l'aune des oeuvres laissées par des créatrices. En Ile-de-France, en Normandie ou encore dans les Hauts de France, des parcours, des spectacles ou des conférences sont organisées par différents collectifs partenaires de cette manifestation culturelle. Alors, où sont les femmes artistes dans nos mémoires ? »

## **10 – Prochaine réunion de travail début février 2023**